

## Délais de réponse, répondeur automatique, points d'étape... Les nouveautés de la phase d'admission de Parcoursup

7-8 minutes

La phase d'admission débute le 15 mai 2019 pour finir le 19 juillet, avec des délais de réponse plus court pour les candidats : "Cela permet de sécuriser les établissements sur leurs listes d'inscrits, explique Jérôme Teillard, chargé de mission Parcoursup au MESRI, lors d'un point presse le 9 mai. Un candidat sur liste d'attente pourra, dans certaines formations, voir le rang du dernier appelé en 2018. Cette information l'aidera "à suivre et comprendre sa situation qui évoluera selon les places libérées", détaille un guide explicatif du ministère rendu public le 13 mai.



Pour les quelque 898 000 candidats, la plateforme Parcoursup ouvrira le 15 mai 2019, date de début de la phase d'admission, à 19 heures. Ceux-ci pourront voir s'ils ont été admis dans la formation de leur choix, s'ils sont sur liste d'attente ou refusés dans les formations sélectives. En revanche, "ils devront attendre quelques heures "afin que le flux de connexions diminue" avant de pouvoir agir, par exemple accepter un vœu", explique Jérôme Teillard, chargé de mission Parcoursup au MESRI, lors d'un point

presse jeudi 9 mai. "Puis, le processus sera similaire à celui de l'année dernière avec des mises à jour quotidiennes à 7 heures du matin (hormis pendant la période du baccalauréat) pour les candidats qui sont en attente." Le ministère détaille les nouveautés de la procédure dans un livret mode d'emploi rendu public le 13 mai.

#### des Délais plus courts

La procédure étant raccourcie - elle se termine le 19 juillet contre le 21 septembre l'année précédente ([lire sur AEF info](#)) -, les délais de réponse pour les candidats seront plus courts. La première semaine après l'ouverture de la plateforme, ils auront 5 jours pour accepter ou refuser les propositions qu'ils ont reçues. Ensuite, et jusqu'à la fin de la procédure, ils auront trois jours pour répondre. L'année dernière, ce délai de 3 jours avait été instauré après la période du Bac. "Nous laissons toujours le dernier mot au candidat. Ce délai est un mécanisme de solidarité collective permettant de ne pas bloquer les autres candidats", souligne Jérôme Teillard.

Alors qu'en 2018, les étudiants pouvaient s'inscrire dans les établissements jusqu'au 23 septembre, des délais d'inscriptions ont été mis en lace "afin de sécuriser les établissements sur leur liste d'inscrits". L'année dernière, Parcoursup s'arrêtait le 21 septembre, soit avant la fin des inscriptions : "les places restées vacantes dans certaines formations ont été perdues. En 2019, nous pourrons récupérer et redistribuer ces places" aux candidats en liste d'attente ou en procédure complémentaire, explique Jérôme Teillard. Cette année, les candidats ayant accepté définitivement un vœu avant le 15 juillet devront s'inscrire dans la formation avant le 19 juillet. Les autres auront jusqu'au 27 août.

Pour s'inscrire dans les formations hors Parcoursup ([lire sur AEF info](#)), les candidats devront fournir un formulaire de désinscription de la plateforme afin qu'ils ne bloquent pas de places.

#### Rang du dernier appelé en 2018

Les candidats en attente pourront voir leur position dans la liste mais aussi le rang du dernier appelé lors de la procédure 2018. Pour le ministère, cette information pourra rassurer les candidats : "Si un élève est classé 200e sur la liste d'attente, il sera rassuré de voir que l'an dernier, le dernier appelé était 300e". Le directeur de cabinet estime que cela permettra aux candidats qui sont trop loin

sur la liste de chercher d'autres solutions. D'autant que, "au fil des années, ces chiffres seront de plus en plus fiables", souligne Jérôme Teillard, puisque les candidats auront les rangs des derniers appelés des précédentes procédures.

Certaines formations n'afficheront pas cet élément, notamment celles qui ont rejoint la plateforme en 2019, comme les [Ipsi](#) ([lire sur AEF info](#)), mais aussi les [IUT](#) et les écoles d'ingénieurs et de commerces post-bac. "Nous avons pris la décision de ne pas afficher cette information si elle n'est pas comparable à celle de l'année précédente, afin de ne pas troubler les candidats", explique Jérôme Teillard.

### Points d'étape

La procédure sera rythmée par des points d'étapes qui permettront de solliciter les candidats", détaille le chargé de mission Parcoursup en faisant référence aux 3 points d'étapes ([lire sur AEF info](#)). Durant les deux premiers, du 25 au 27 juin et du 6 au 9 juillet, les candidats devront confirmer leurs vœux acceptés et leurs vœux en attente, afin de signifier qu'ils sont toujours intéressés par ces derniers. Ils seront prévenus via la plateforme mais aussi sur l'application, "le but n'est pas de les prendre pas surprise", précise Jérôme Teillard. Lors du dernier point d'étape, du 17 au 19 juillet, ils devront confirmer définitivement leur choix d'inscription.

"La priorité, cette année, est d'approfondir l'accompagnement des candidats", répète le MESRI. Ceux-ci seront invités, lors des points d'étapes, "solliciter un accompagnement ou un conseil dans [leur] lycée ou dans un [CIO](#)", explique le dossier de presse du ministère.

### "Répondeur automatique"

Annoncée en septembre 2018 par Frédérique Vidal ([lire sur AEF info](#)), l'option de "répondeur automatique" sera mise en place après le 25 juin, date du premier point d'étape et fin des épreuves du baccalauréat. Pour Jérôme Teillard, "il s'agit d'un enjeu de tranquillité pour les candidats : ceux qui sont certains de leurs préférences peuvent renseigner le classement de leurs vœux pour la plateforme agisse pour leur compte". Par exemple, un candidat qui a encore 3 vœux en attente les classe. S'il est accepté à son 2e vœu, il est automatiquement supprimé du 3e vœu tout en restant en attente sur le vœu n° 1 et n'a donc pas besoin de se connecter.

"Toutes les formes de réponses, y compris les 'oui si' sont prises en compte, précise-t-il. Jusqu'au 25 juin, le candidat a pu se renseigner sur les divers dispositifs qui sont élaborés par les formations".

Le candidat ne peut en revanche pas changer son ordre de préférence une fois que celui-ci est établi. Il eut en revanche sortir de ce répondeur automatique s'il change d'avis.

### **Calendrier de la procédure d'admission 2019**

15 mai : ouverture de la plateforme

17 - 24 juin : baccalauréat ; durant les épreuves, la procédure est interrompue.

25 juin : début de la phase complémentaire.

25 - 27 juin : 1<sup>er</sup> point d'étape. Après la confirmation de ses vœux, le candidat peut activer le "répondeur automatique".

5 juillet : résultats du baccalauréat.

6 juillet : début des saisies des CAAES.

6 - 8 juillet : 2<sup>e</sup> point d'étape.

17 - 19 juillet : 3<sup>e</sup> point d'étape.

19 juillet : fin de la phase d'admission.

14 septembre : fin de la phase complémentaire.